Données 2025 relatives aux violences sexistes et sexuelles en Dordogne

Novembre 2026

OVSS-NA

Note de lecture

Vous avez entre les mains le volet consacré à la Dordogne.

Pour l'introduction générale, les définitions et la méthodologie complète (sources, périmètres et précautions de lecture), reportez-vous au Rapport régional 2026 de l'Observatoire, dont cette fiche constitue le volet pour la Dordogne.
Les données proviennent de deux familles de sources aux périmètres distincts : elles ne s'additionnent pas. À l'échelle départementale, les effectifs plus faibles invitent à évaluer avec prudence les taux et évolutions.

01 Les forces de sécurité intérieure

02 Les associations

Données majeures

CHIFFRES CLÉS

Les principaux indicateurs 2025 des violences sexistes et sexuelles en Dordogne, présentés par source.

2 | 1

2 femmes victimes d'homicide ou de tentative d'homicide en zone gendarmerie* ; 1 femme victime d'homicide conjugal en zone police

Sources : Gendarmerie Nouvelle-Aquitaine ; Police nationale (DZPN)

169

femmes victimes de violences sexuelles (tous âges) et 133 mineur·es, filles et garçons ; les deux effectifs se recoupent en partie

Source : Gendarmerie Nouvelle-Aquitaine

272

victimes de violences sexuelles accompagnées par France Victimes en 2025

Source : France Victimes Dordogne

286

femmes victimes de violences accompagnées par le CIDFF, soit 25 % des femmes reçues en 2025

Source : CIDFF de la Dordogne

**Gendarmerie et police ne retiennent pas les mêmes catégories : la gendarmerie recense l'ensemble des homicides et tentatives d'homicide visant des femmes, quel qu'en soit le cadre ; la police, les seuls homicides commis au sein du couple. Elles couvrent des territoires distincts : les deux chiffres ne s'additionnent pas.*
Chiffres issus de sources distinctes, non cumulables (voir Note de lecture, p. 1).

Sommaire

Note de lecture 1

Données majeures 2

01 Les forces de sécurité intérieure 4

02 Les associations 12

LES FORCES DE SÉCURITÉ INTÉRIEURE

1

Nombre de femmes victimes d'homicides ou de tentatives d'homicides

Lecture : en 2025, la gendarmerie a enregistré en Dordogne 4 victimes d'homicide ou de tentative d'homicide, dont 2 femmes, contre 1 victime (une femme) en 2024.

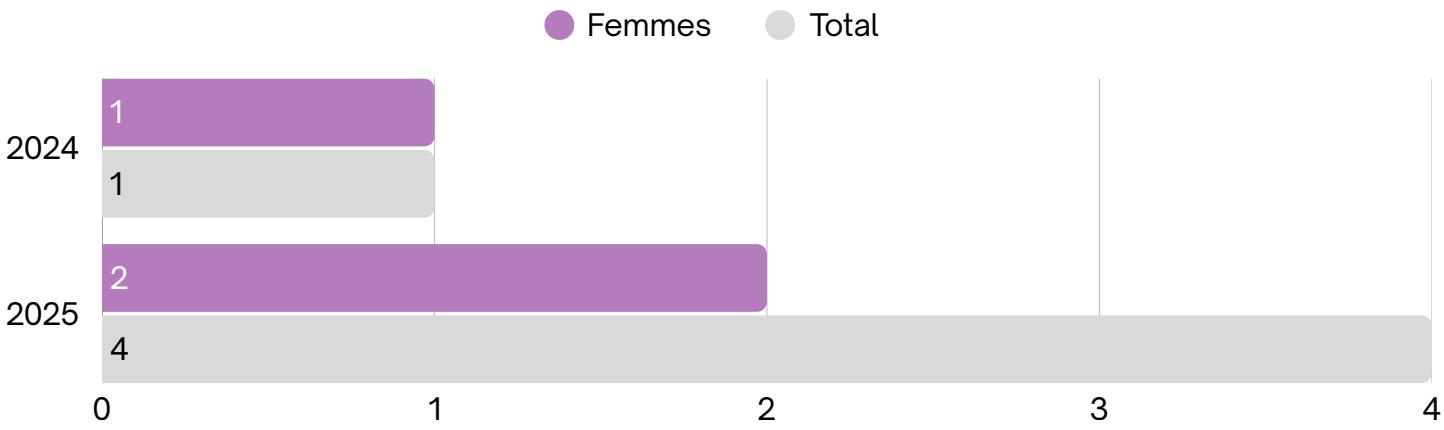

2 femmes victimes d'homicide en 2025

Sur les 4 victimes d'homicide ou de tentative d'homicide enregistrées par la gendarmerie en 2025, 2 sont des femmes, toutes deux victimes d'homicide. Pour 2 des 4 victimes, les faits ont été commis par un partenaire ou ex-partenaire. En 2024, une seule victime avait été enregistrée : une femme.

Part du cadre conjugal dans les homicides et tentatives

Lecture : en Dordogne en 2025, 2 des 4 homicides ou tentatives d'homicide (tous genres confondus) ont été commis dans un cadre conjugal.

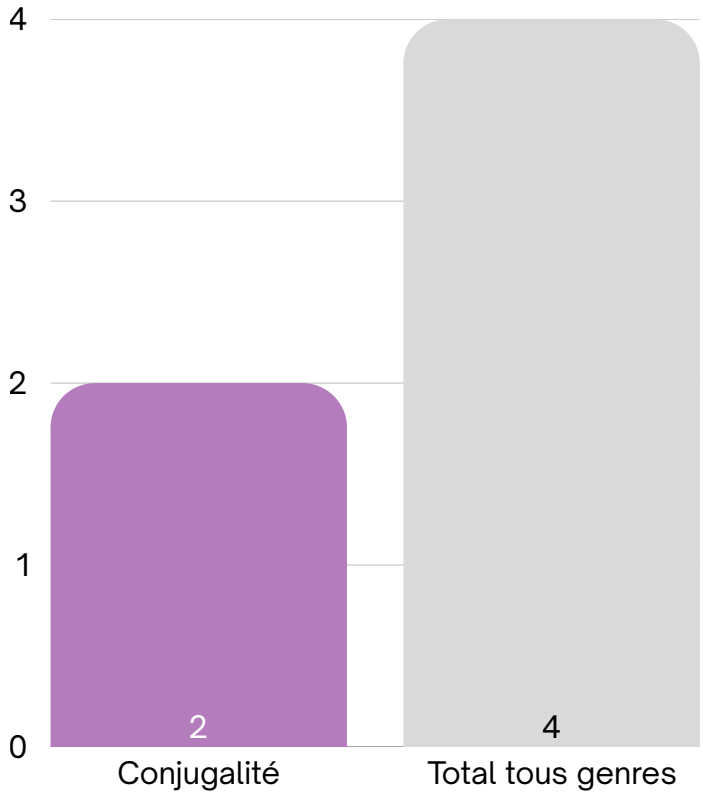

1.1 · Gendarmerie

Evolution du nombre de femmes victimes selon le type de violences

Lecture : en Dordogne en 2025, 632 femmes ont été enregistrées comme victimes de violences physiques, contre 617 en 2024.

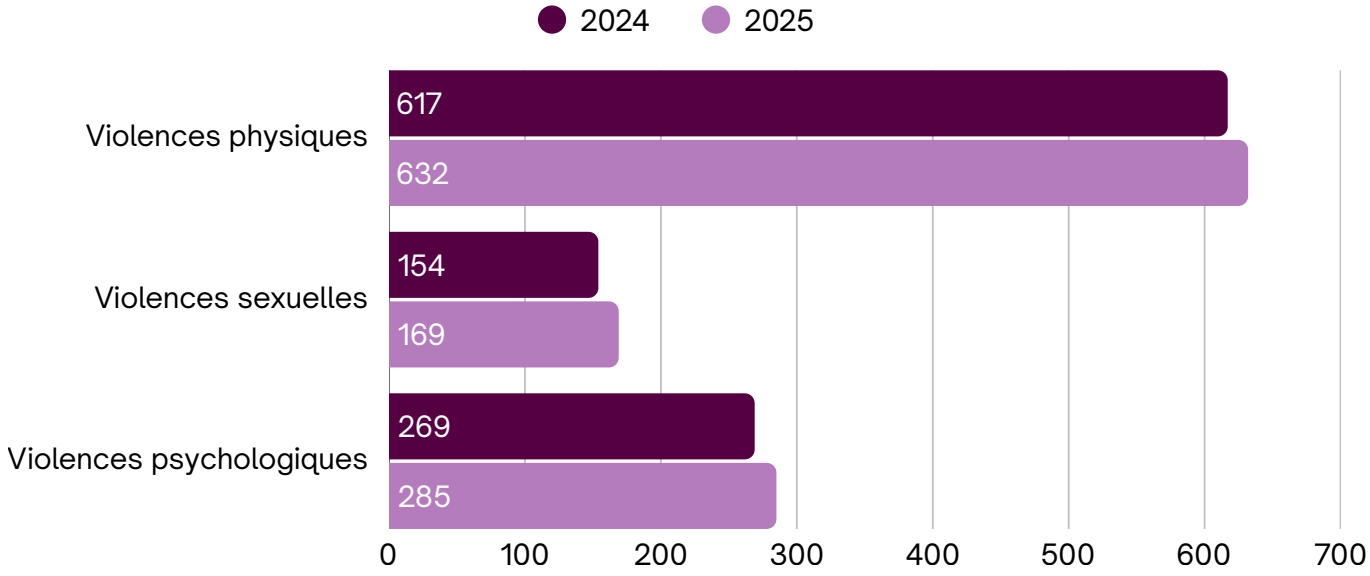

Taux de femmes victimes par type de violences

Lecture : en Dordogne en 2025, 85,8 % des victimes de violences sexuelles sont des femmes.

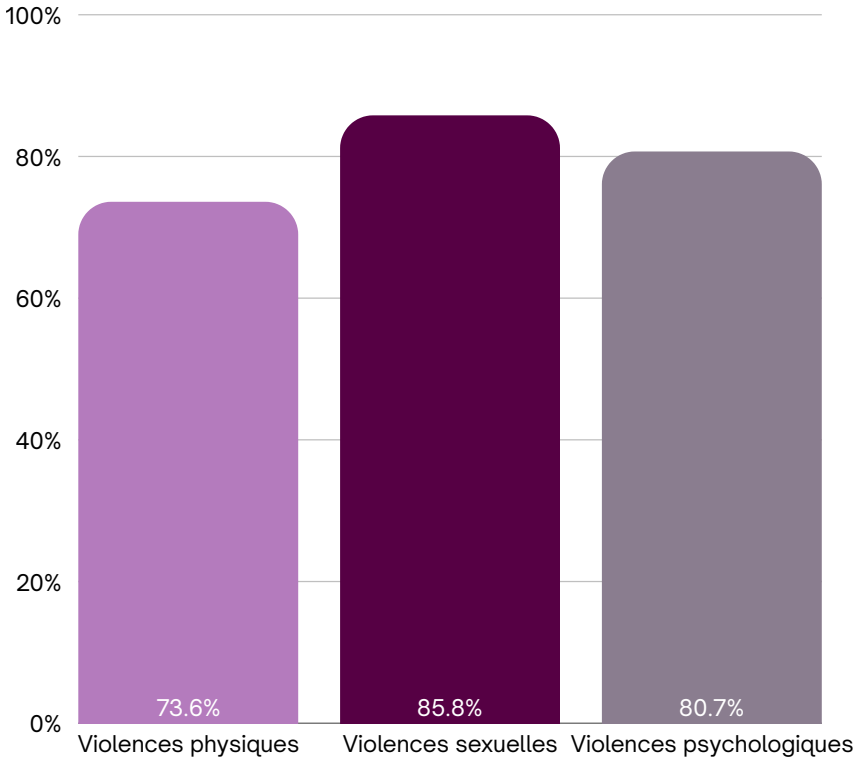

Les femmes sont majoritaires parmi les victimes, quel que soit le type de violence. Entre 2024 et 2025, le nombre de femmes victimes enregistrées augmente dans les trois catégories : de 2 % pour les violences physiques, de 10 % pour les violences sexuelles et de 6 % pour les violences psychologiques. Une hausse des faits enregistrés peut aussi traduire une meilleure révélation des violences.

1.1 · Gendarmerie

Focus violences sexuelles

Nombre de femmes victimes par type de violences sexuelles

Lecture : en Dordogne en 2025, 82 femmes (majeures et mineures confondues) ont été victimes de viol.

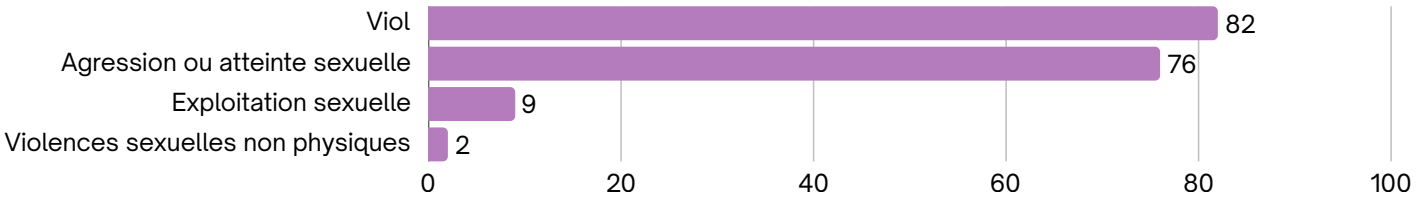

82 femmes victimes de viol en 2025

Part de femmes victimes par type de violences sexuelles

Lecture : en Dordogne en 2025, 87,2 % des victimes de viol sont des femmes (majeures ou mineures).

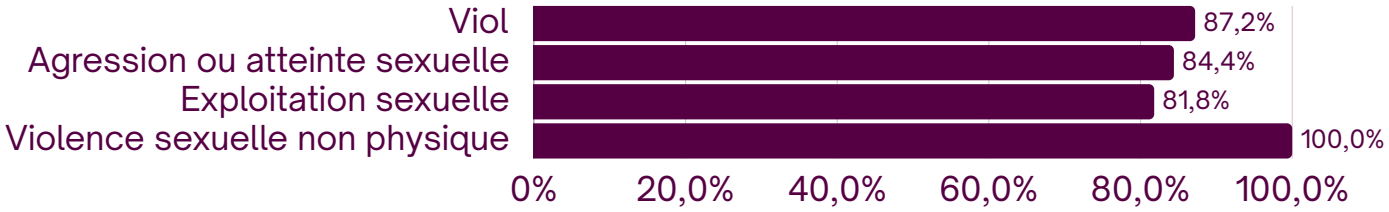

Plus de la moitié des viols enregistrés ont été commis dans un cadre conjugal

Part des victimes en cadre conjugal par type de violences sexuelles

Lecture : en Dordogne en 2025, 18,9 % des agressions ou atteintes sexuelles enregistrées par la gendarmerie ont été commises dans un cadre conjugal, contre 54,3 % des viols.

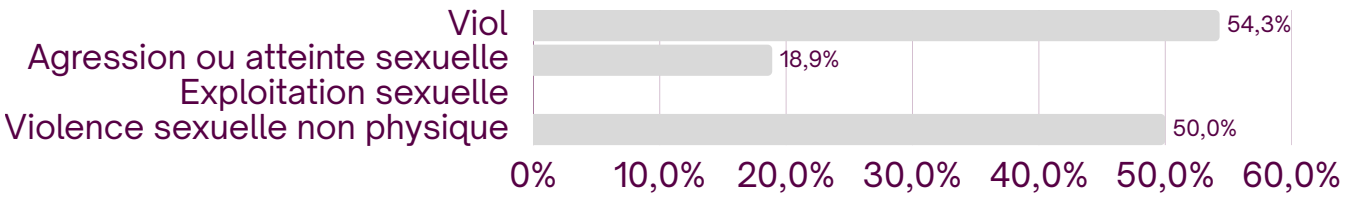

Le viol (94 victimes, dont 87,2 % de femmes) devance les agressions sexuelles (90, dont 84,4 % de femmes) ; il est bien plus souvent commis par un partenaire ou ex-partenaire : 54,3 % des viols, contre 18,9 % des agressions.

1.1 · Gendarmerie

Focus violences sur mineur·es

Part des mineur·es selon la sous-catégorie de violences sexuelles

Lecture : parmi les victimes de viol, 53,2 % sont des mineur·es (50 sur 94), tous genres confondus.

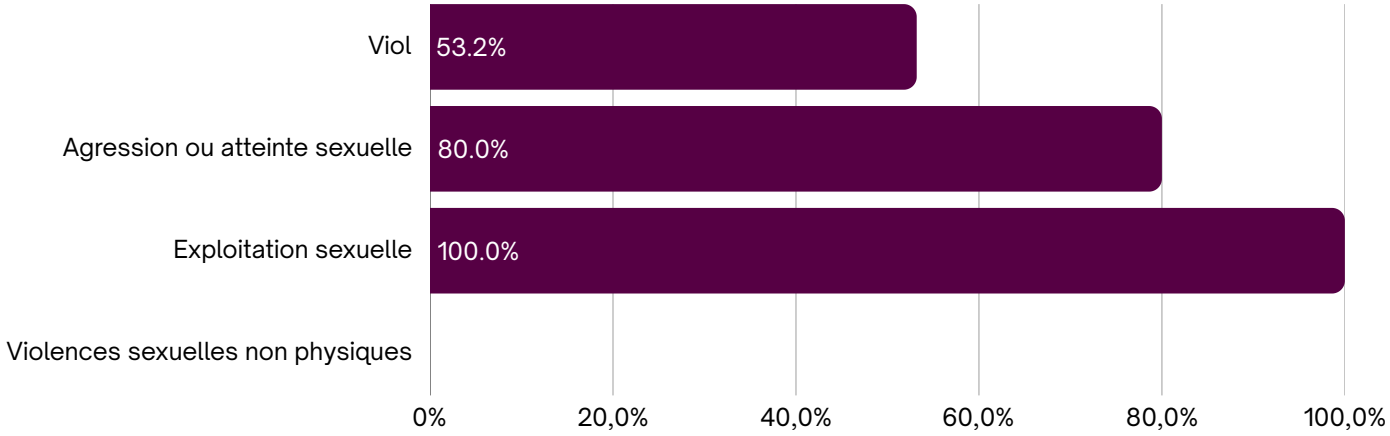

Part des mineur·es tous genres selon le type de violences

Lecture : en Dordogne en 2025, 22 % des victimes de violences physiques enregistrées par la gendarmerie sont des mineur·es (tous genres confondus).

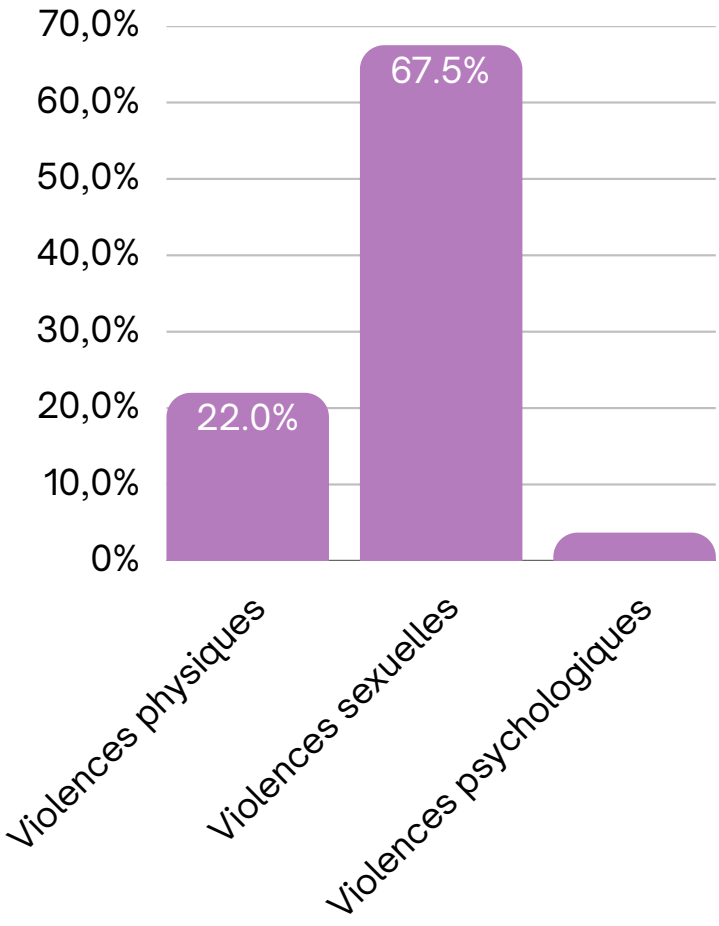

Les mineur·es constituent plus des deux tiers des victimes de violences sexuelles enregistrées par la gendarmerie, et huit victimes d'agression sexuelle sur dix. Leur part est bien moindre pour les violences physiques (22 %) et marginale pour les violences psychologiques (3,7 %). Ces données ne sont pas ventilées par genre.

1 femme victime d'homicide conjugal en 2025 en Dordogne

En 2025, la Direction zonale de la Police nationale recense 1 femme victime d'homicide conjugal en Dordogne, sur 14 dans l'ensemble des zones police de Nouvelle-Aquitaine.

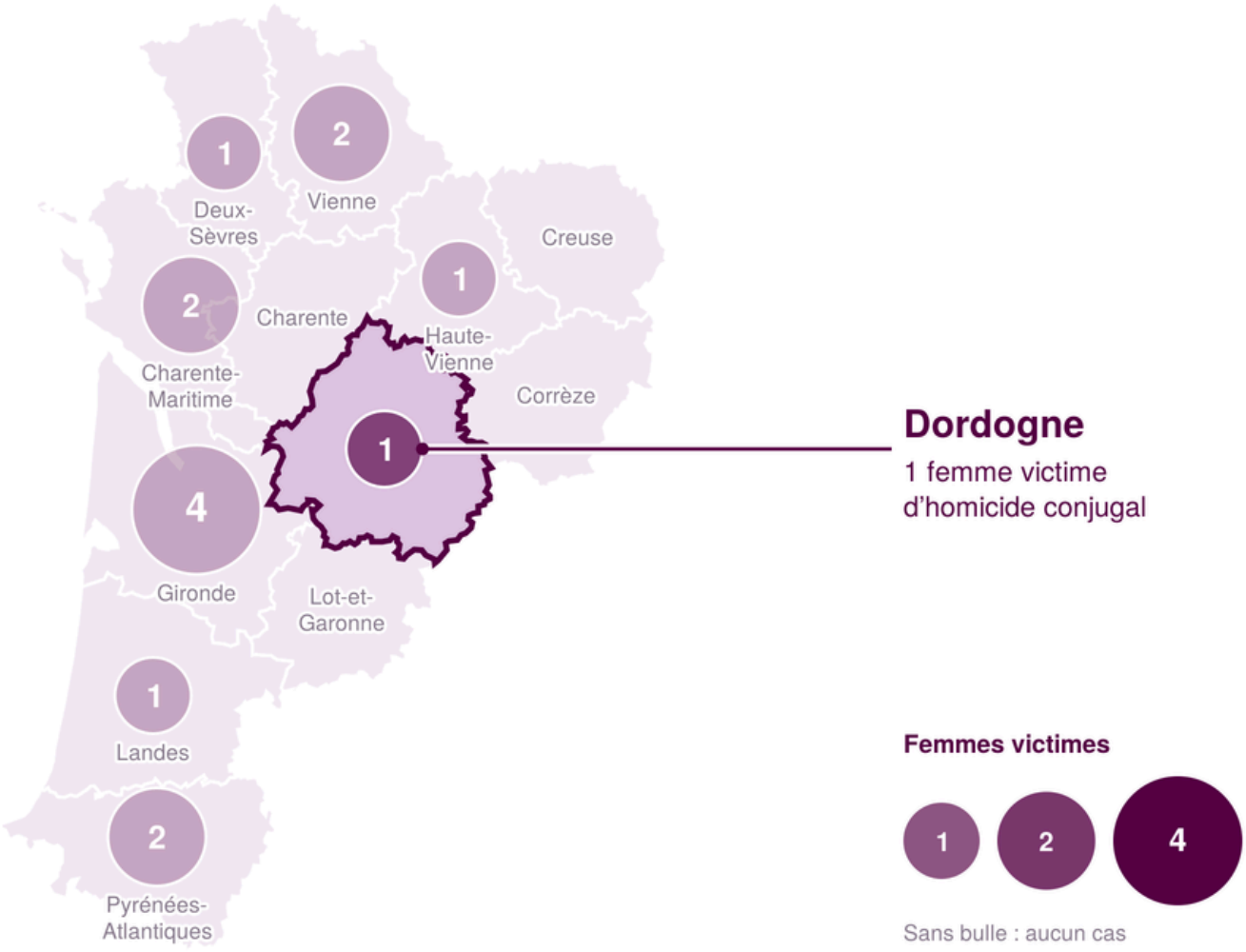

1 296 femmes victimes de violences conjugales enregistrées par la police et la gendarmerie en Dordogne

Femmes de 15 à 64 ans enregistrées comme victimes de violences conjugales, soit 11,0 pour 1 000 habitantes (Nouvelle-Aquitaine : 10,6 ; France : 10,9). Les femmes représentent 85 % des victimes enregistrées.

Méthodologie
Le SSMSI (service statistique du ministère de l'Intérieur) recense les victimes de violences au sein du couple enregistrées par la police et par la gendarmerie : c'est la seule source qui couvre l'ensemble du territoire. Champ : victimes âgées de 15 à 64 ans. Ces chiffres recoupent en partie les données de la gendarmerie (partie 1.1), qui portent sur toutes les violences et tous les âges : les deux séries ne s'additionnent pas. Les taux rapportent les victimes à la population du même genre et du même âge de chaque département.

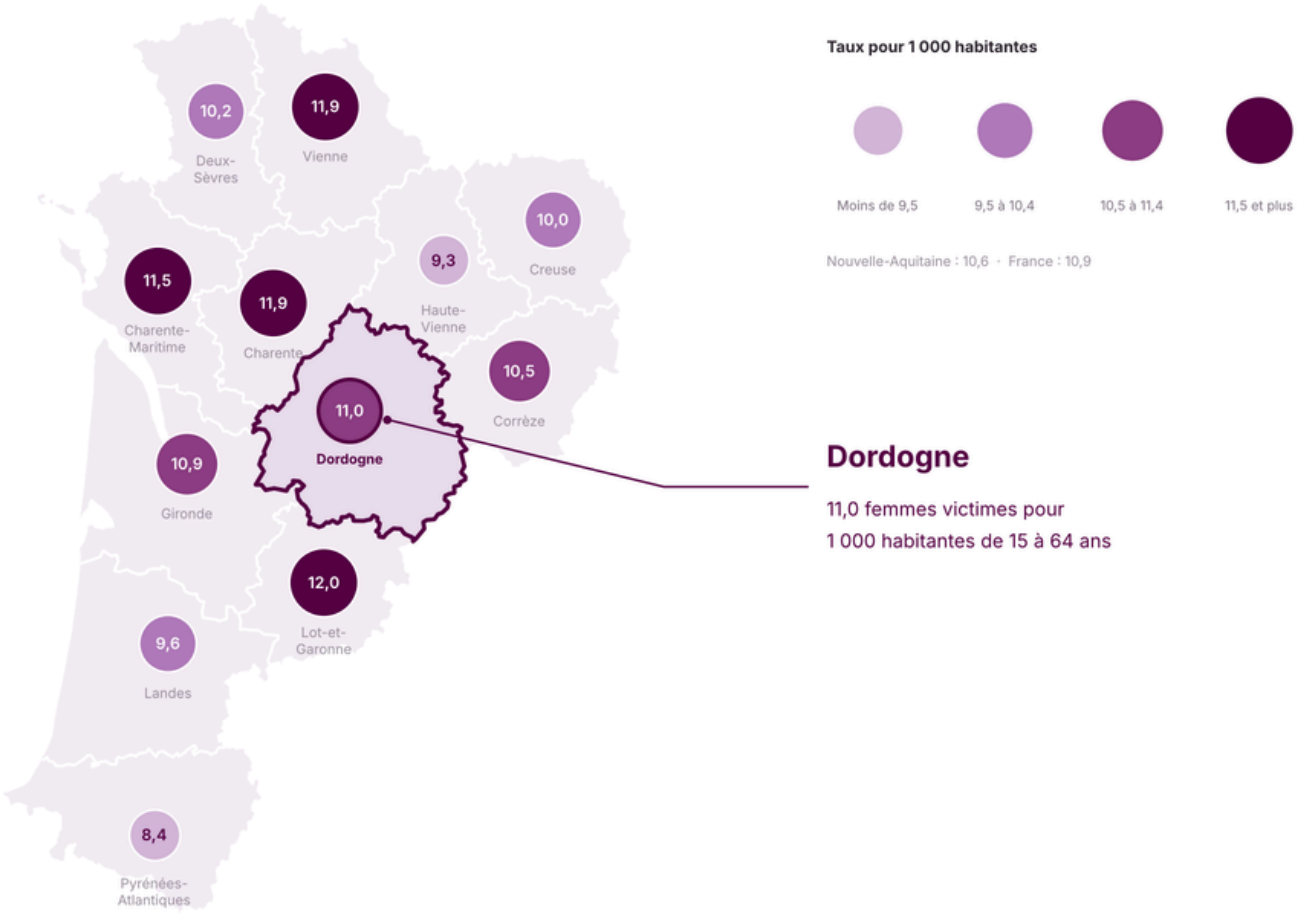

Justice

Ministère de la Justice, service statistique ministériel (SSER)

1.4

Méthodologie
L'ordonnance de protection est délivrée par le juge aux affaires familiales, même sans dépôt de plainte (art. 515-9 et s. du Code civil). Le ministère de la Justice publie ces chiffres par ressort de cour d'appel, et non par département : celui de Bordeaux couvre la Charente, la Dordogne et la Gironde. Unité de compte : l'affaire. Pour la comparaison des cinq cours d'appel, voir le rapport régional (p. 15).

328 demandes d'ordonnances de protection devant la cour d'appel de Bordeaux

Demandes d'ordonnance de protection, cour d'appel de Bordeaux

Lecture : en 2025, 328 demandes d'ordonnance de protection ont été enregistrées, soit 3,2 fois plus qu'en 2016 (104).

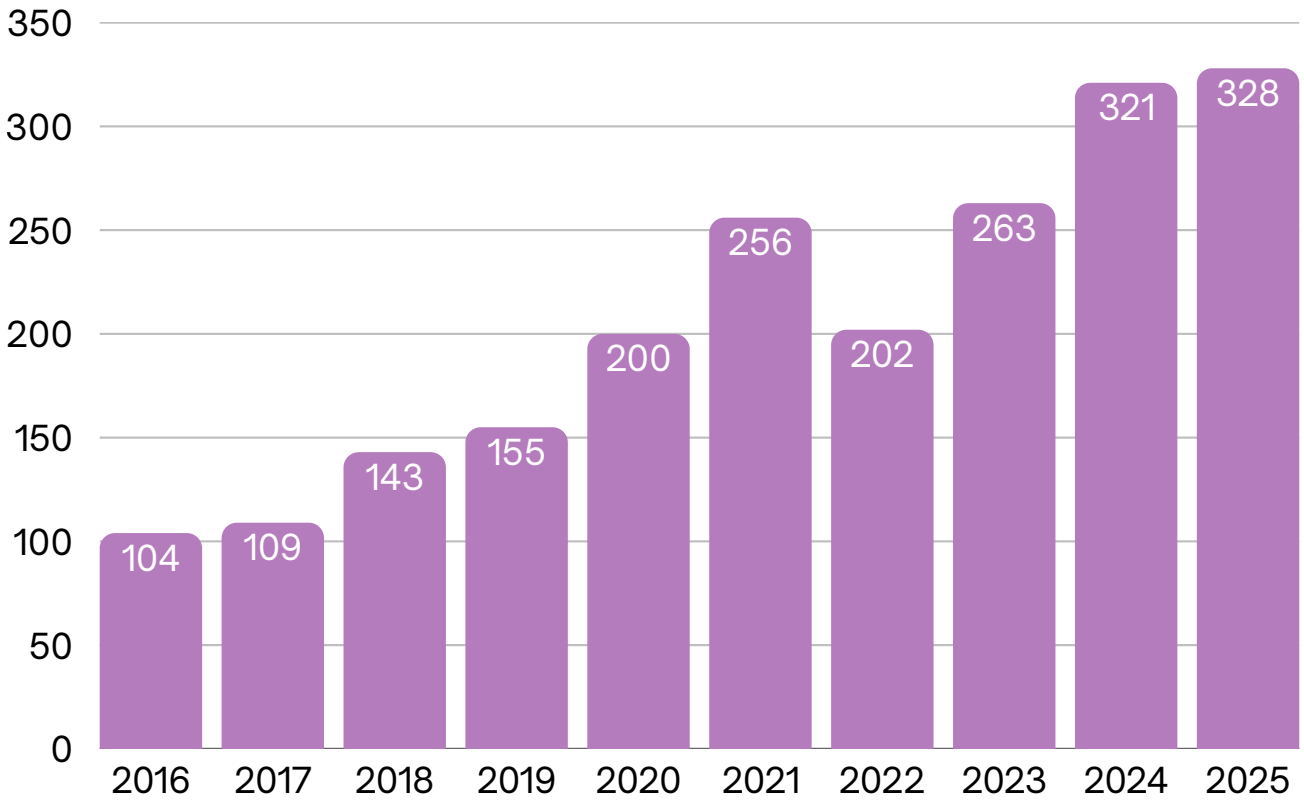

LES ASSOCIATIONS

2

France Victimes

Réseau d'aide aux victimes d'infractions pénales

2.1

Note méthodologique

Dans la mesure du possible, ces chiffres suivent le périmètre des violences sexuelles défini par l'Observatoire (voir rapport régional) ; les catégories transmises par l'association ne permettent pas toujours de s'y aligner.

272 victimes de violences sexuelles accompagnées en 2025

2 523

victimes accompagnées, toutes infractions

73 %

des victimes accompagnées sont des femmes

11 %

des victimes ont été accompagnées pour des violences sexuelles

Violences sexuelles, cadre conjugal et part des femmes

Lecture : en 2025, sur les 2 523 victimes accompagnées par France Victimes Dordogne, 272 l'ont été pour des violences sexuelles et 1 116 pour des faits commis dans un cadre conjugal ; 1 845 sont des femmes.

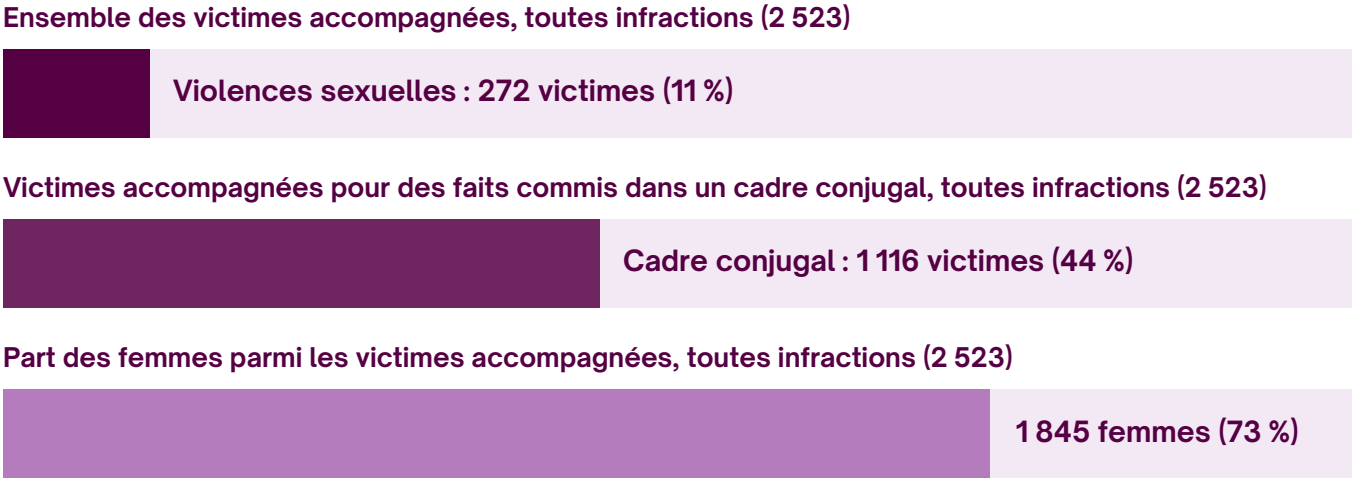

Les femmes représentent près des trois quarts des victimes accompagnées par France Victimes Dordogne, toutes infractions confondues. Plus de quatre victimes sur dix l'ont été pour des faits commis dans un cadre conjugal. Les violences sexuelles, que l'association regroupe dans une même catégorie, concernent un peu plus d'une victime accompagnée sur dix.

1 127 femmes bénéficiaires d'un entretien individuel

Contexte des violences pour les femmes victimes de VSS reçues par le CIDFF

Lecture : parmi les contextes de violences relevés pour les femmes victimes de VSS reçues par le CIDFF, 73,8 % concernent le couple ou l'ex-couple.

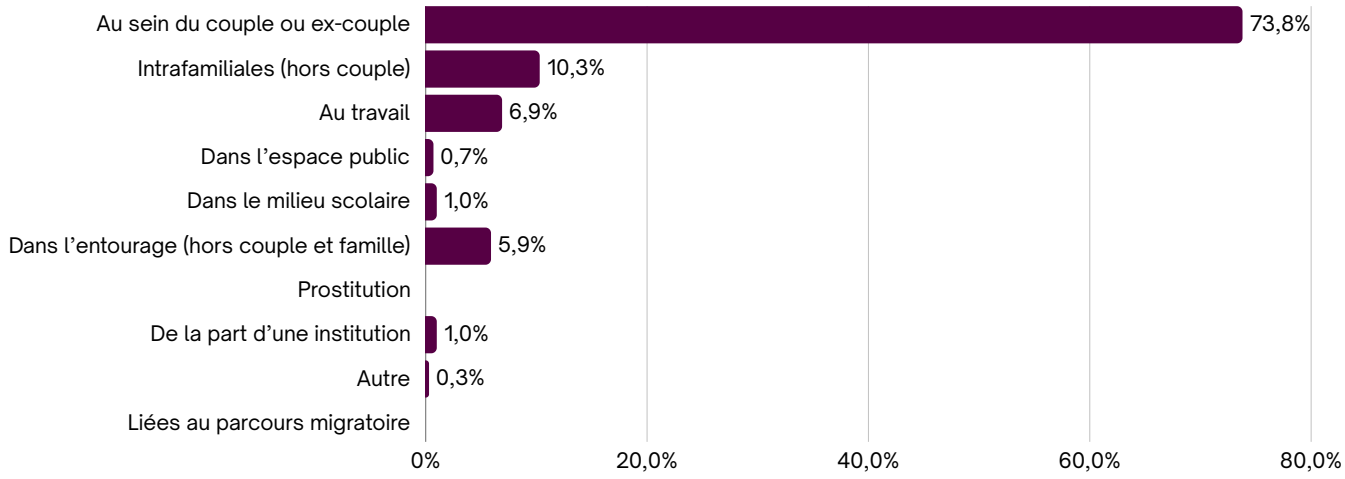

Une même femme peut avoir été victime dans plusieurs contextes.

Auteur des violences conjugales

Lecture : dans 57 % des cas, l'auteur des violences conjugales est le partenaire actuel ; dans 39 %, un ex-partenaire.

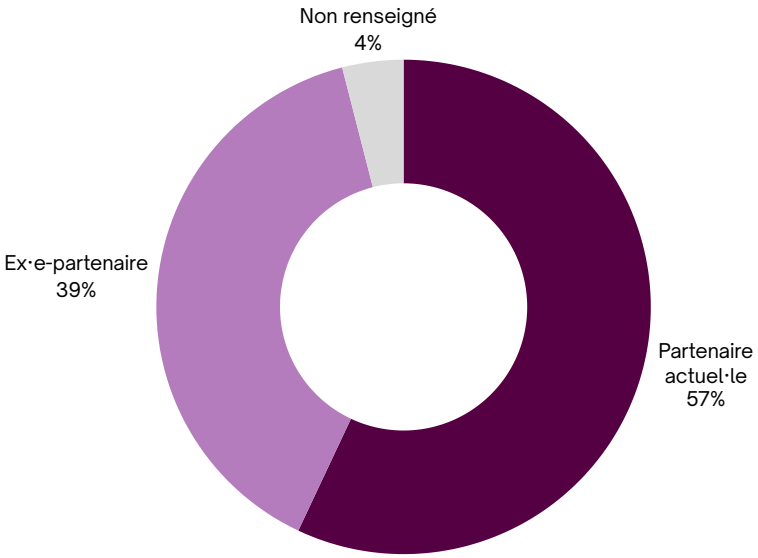

97 % des auteurs sont des hommes

lorsqu'il n'y a qu'un seul auteur (95 % des situations rencontrées)

Les violences dont font état les femmes reçues par le CIDFF se produisent d'abord dans la sphère privée : couple et famille réunis, plus de huit contextes relevés sur dix.